Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

ABO-Group France

Devise d'édition EURO

Certifié conforme à l'original

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	42 517	21 706	20 811	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	11 100		11 100	
TOTAL immobilisations incorporelles :	**53 617**	**21 706**	**31 911**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	564	564		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**564**	**564**		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence	5 920 000	87 000	5 833 000	5 833 000
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**5 920 000**	**87 000**	**5 833 000**	**5 833 000**
ACTIF IMMOBILISÉ	**5 974 181**	**109 270**	**5 864 911**	**5 833 000**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	708 771		708 771	253 350
Autres créances	2 255 762		2 255 762	1 564 828
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 964 533**		**2 964 533**	**1 818 177**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	124 117		124 117	41 454
Charges constatées d'avance	74 065		74 065	42 222
TOTAL disponibilités et divers :	**198 182**		**198 182**	**83 676**
ACTIF CIRCULANT	**3 162 715**		**3 162 715**	**1 901 853**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**9 136 897**	**109 270**	**9 027 626**	**7 734 853**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

ABO-Group France

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 515 000	1 515 000	1 515 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			151 500	151 500
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			2 790 034	2 104 071
Résultat de l'exercice			1 185 039	1 435 963
		TOTAL situation nette :	**5 641 574**	**5 206 534**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**5 641 574**	**5 206 534**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 077 055	1 306 247
Emprunts et dettes financières divers			927 950	600 000
		TOTAL dettes financières :	**2 005 005**	**1 906 247**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			904 108	214 509
Dettes fiscales et sociales			453 859	407 563
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			23 081	
		TOTAL dettes diverses :	**1 381 048**	**622 072**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**3 386 053**	**2 528 319**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**9 027 626**	**7 734 853**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

ABO-Group France

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 380 825		4 380 825	1 903 704
Chiffres d'affaires nets	**4 380 825**		**4 380 825**	**1 903 704**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				1 564 419
Autres produits			10 258	11
PRODUITS D'EXPLOITATION			**4 391 083**	**3 468 134**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			3 313 265	2 362 052
TOTAL charges externes :			**3 313 265**	**2 362 052**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			19 978	14 818
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			699 586	623 953
Charges sociales			319 446	234 722
TOTAL charges de personnel :			**1 019 032**	**858 675**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			718	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**718**	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 005	2
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 353 998**	**3 235 547**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**37 085**	**232 587**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABO-Group France

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**37 085**	**232 587**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 230 000	1 320 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 230 000	**1 320 000**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	71 717	65 722
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	71 717	**65 722**
RÉSULTAT FINANCIER	**1 158 283**	**1 254 278**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 195 368**	**1 486 865**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		14
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		**(14)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	10 329	50 887
TOTAL DES PRODUITS	**5 621 083**	**4 788 134**
TOTAL DES CHARGES	**4 436 044**	**3 352 170**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 185 039**	**1 435 963**

© Sage

ABO-GROUP FRANCE

Holding de groupe

Annexe

Exercice
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Montants en K€

S O M M A I R E

SOMMAIRE 2
1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 3
1.1 Evénements principaux de l'exercice 3
1.2 Principes, règles et méthodes comptables 3
1.3 Evénements postérieurs à la clôture 3
1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables 3
2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 5
2.1 Bilan actif 5
2.1.1 Tableau des immobilisations 5
2.1.2 Tableau des amortissements des immobilisations 6
2.1.3 Tableau des filiales et participations 6
2.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 7
2.2 Bilan passif 8
2.2.1 Capital 8
2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 9
3.1 Montant du chiffre d'affaires en K€ 9
3.2 Ventilation de l'effectif moyen 9
3.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€ 9
3.4 Honoraires de Commissariat aux Comptes 9
4. ENGAGEMENTS 9
5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE 10

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice a été marqué par la fusion absorption de la société DYNAOPT par la société INNOGEO, avec effet au 1er janvier 2025.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés conformément à la règlementation en vigueur résultant du Recueil des Normes Comptables françaises.

ABO-GROUP France applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 déjà mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de règlementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC n°2022 règlementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
  - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
  - Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements d'émissions d'emprunt.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

L'application du règlement ANC n°2022-06 a pour effet de modifier la présentation comptable des refacturations de frais d'assurance effectuées par ABO-GROUP France auprès de ses filiales.
Jusqu'à l'exercice N-1, ces refacturations étaient comptabilisées en transferts de charges (comptes 79).
A compter de l'exercice N, elles sont comptabilisées en chiffre d'affaires (comptes 70) conformément aux nouvelles dispositions.

Poste impacté	Présentation N-1 (k€)	Présentation N (k€)	Variation (k€)
Chiffre d'affaires (70)	-	1 695	1 695
Transferts de charges (79)	1 695	-	-1695
Résultat net	Aucun impact	Aucun impact	0

Ce reclassement n'a pas d'incidence sur la performance financière de la société. Il vise uniquement à se conformer aux nouvelles règles de présentation des produits imposées par le règlement ANC n°2022-06.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

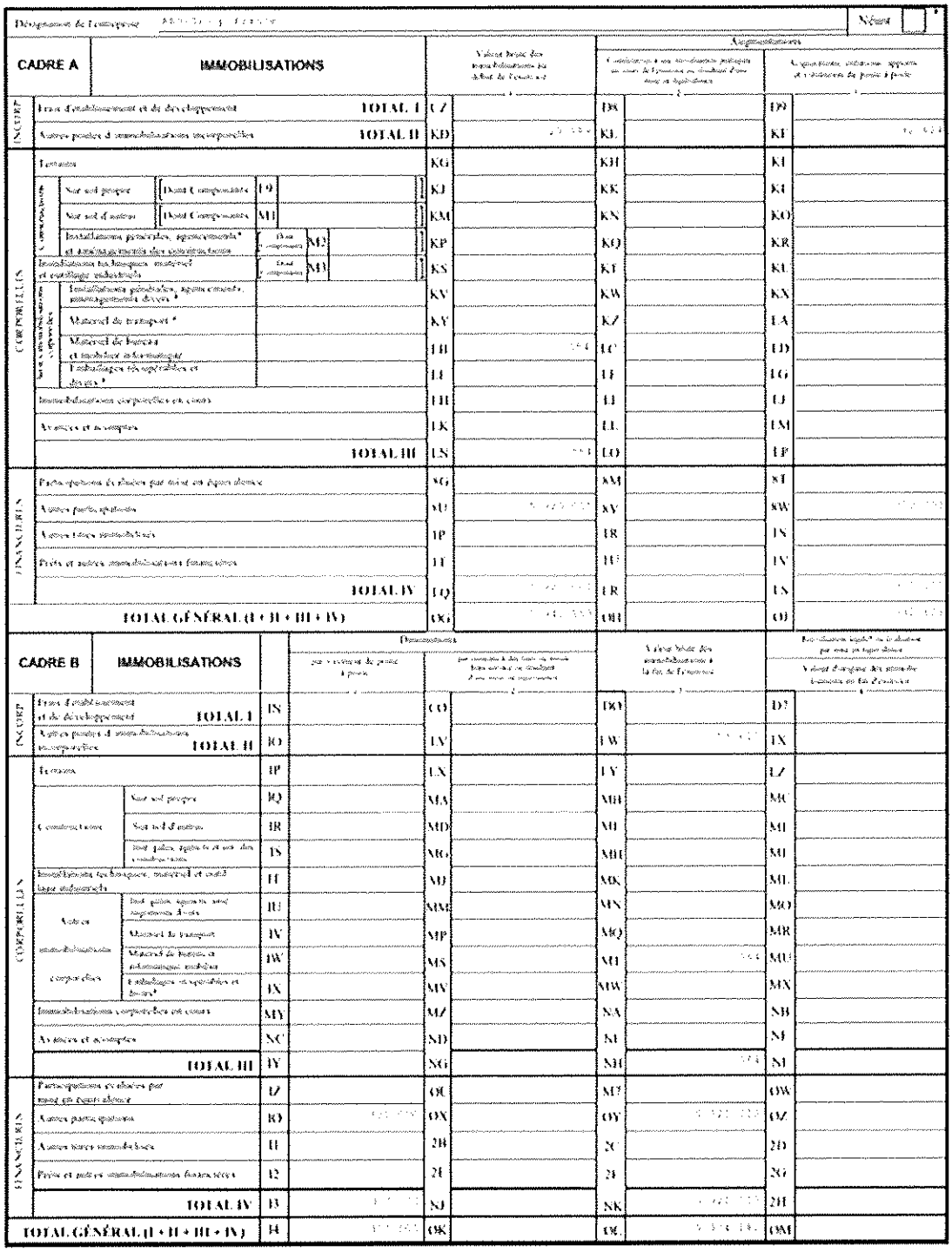

Désignation de l'entreprise									Néant
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						Constitution de nouveaux postes au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et réévaluations de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		DS		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	[illegible]	KL		KF	[illegible]
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV		KW		KX	
		Matériel de transport*		KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	[illegible]	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers*		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LS	[illegible]	LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			SG		SM		ST	
	Autres participations			SU	[illegible]	SY		SW	[illegible]
	Autres titres immobilisés			TP		TR		TS	
	Prêts et autres immobilisations financières			TT		TU		TV	
			TOTAL IV	TQ	[illegible]	TR		TS	[illegible]
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	[illegible]	OH		OJ	[illegible]

CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				par cessions de poste à poste	par mention à des fins de mise hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IS		CO		DO		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	[illegible]	TX
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		MI		MI
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG		MH		MJ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	[illegible]	MU
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF
			TOTAL III	IY		NG		NH	[illegible]	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW
	Autres participations			IO	[illegible]	OX		OY	[illegible]	OZ
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G
			TOTAL IV	I3	[illegible]	NJ		NK	[illegible]	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	[illegible]	OK		OL	[illegible]	OM

Immobilisations financières :
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.2 *Tableau des amortissements des immobilisations*

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue

Désignation de l'entreprise	ABO-Group France	Néant ☐ *

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY		EE		EM		EN
Fonds commercial		RE		RI		RE		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	20 989	PF	718	PG		PH 21 706
TOTAL I		RK	20 989	RM	718	RN		RO 21 706
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD		QE		QF		QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	564	QM		QN		QO 564
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II		QU	564	QV		QW		QX 564
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	21 553	QP	718	QQ		QR 22 270

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.3 *Tableau des filiales et participations*

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)									
ABO-ERG Géotechnique	4 730	100%	1 495	1 495			26 921	326	250
ABO-ERG Equipement	4 547	100%	110	110			3 657	419	100
ABO-ERG Environnement	2 314	100%	40	40			7 967	326	180
INNOGEO	186	100%	1 060	973	805		2 772	- 158	100
GEOPLUSENVIRONNEMENT	471	100%	590	590			2 529	49	200
GEOSONIC France	- 1 243	100%	100	100	1 315		5 349	- 601	-
S.E.G.E.D.	1 616	100%	1 700	1 700			5 176	533	200
EAU ET PERSPECTIVES	460	100%	825	825			866	30	200
Total des filiales	13 081		5 920	5 833	2 120		55 237	924	1 230

2.1.4 *État des échéances des créances à la clôture de l'exercice*

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Désignation de l'entreprise							Néant ☐
CADRE A	**ÉTAT DES CRÉANCES**			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	UV	
	Autres immobilisations financières		UT		UY	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	[illegible]	[illegible]		
	Créance représentative de trois prêts ou titres en garantie* (Prévisions pour liquidation [illegible] UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	[illegible]	[illegible]		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	[illegible]	[illegible]		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	[illegible]	[illegible]		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)		VL	[illegible]	[illegible]		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	[illegible]	[illegible]		
Charges constatées d'avance			VS	[illegible]	[illegible]		
TOTAUX			VT	[illegible]	VU [illegible]	VV	
RENAISSANCE	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **151 500 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital en €
Position en début d'exercice	151.500	10	1.515.000
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position en fin d'exercice	151.500	10	1.515.000

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
			1	2	3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		VI				
Autres emprunts obligataires (1)		V2				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	A 1 an au maximum à l'origine	V4				
	A plus d'1 an à l'origine	V5				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		V8				
Fournisseurs et comptes rattachés		V9				
Personnel et comptes rattachés		V10				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		V11				
Etat :	Impôts sur les bénéfices	V12				
	Taxe sur la valeur ajoutée	V13				
Collectivités publiques	Obligations cautionnées	V14				
	Autres impôts, taxes et assimilés	V15				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		V16				
Groupe et associés (2)		V17				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		V18				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		V19				
Produits constatés d'avance		V20				
TOTAUX		V21		V22		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		V23		(2) Montant des avances consenties et restées à rembourser auprès des associés personnes physiques	V24	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		V25		* Des explications sont à fournir dans un renvoi ou dans la marge ou en annexe (2033)		

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaires en K€

Prestations de Services	4.381
Total	4.381

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	(N-1)
Cadres	5	(3)
Agents de maîtrise et techniciens	9	(7)
Total	**14**	**(10)**

3.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt		1.195	
Impôt	- au taux de droit commun	10	
	- sur PVLT		
Résultat après impôt		1.185	

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4 Honoraires de Commissariat aux Comptes

Le budget prévu des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2025, au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 20,5 K€.

4. ENGAGEMENTS

Engagements de retraite :
Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise une fois le taux plein acquis, s'élève à 77.880 € (charges sociales comprises).
Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 3,96 %, un départ en retraite une fois le taux plein acquis, un taux de progression des salaires de 2,2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2019-2021.

La valorisation du fonds constituée par les versements effectués auprès de SMABTP Vie, augmentés des intérêts capitalisés au 31/12/2025, s'élève à 54.536 €.

L'écart entre l'engagement brut et le fonds constitué, soit 23 344 €, représente un engagement hors bilan, non comptabilisé conformément au principe de prudence.

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem



ABO-Group France

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille

Tél. : +33 (0) 4 91 23 98 00
www.ey.com/fr

ABO-Group France

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Actionnaire Unique de la société ABO-Group France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABO-Group France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 29 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:
Xavier Senent

Xavier Senent

Signed by:
Corine Corantin

Corine Corantin

Bilan Actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	42 517	21 706	20 811	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	11 100		11 100	
TOTAL immobilisations incorporelles :	**53 617**	**21 706**	**31 911**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	564	564		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**564**	**564**		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence	5 920 000	87 000	5 833 000	5 833 000
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**5 920 000**	**87 000**	**5 833 000**	**5 833 000**
ACTIF IMMOBILISÉ	**5 974 181**	**109 270**	**5 864 911**	**5 833 000**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	708 771		708 771	253 350
Autres créances	2 255 762		2 255 762	1 564 828
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 964 533**		**2 964 533**	**1 818 177**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	124 117		124 117	41 454
Charges constatées d'avance	74 065		74 065	42 222
TOTAL disponibilités et divers :	**198 182**		**198 182**	**83 676**
ACTIF CIRCULANT	**3 162 715**		**3 162 715**	**1 901 853**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**9 136 897**	**109 270**	**9 027 626**	**7 734 853**

Bilan Passif

ABO-Group France

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 515 000	1 515 000	1 515 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			151 500	151 500
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			2 790 034	2 104 071
Résultat de l'exercice			1 185 039	1 435 963
		TOTAL situation nette :	**5 641 574**	**5 206 534**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**5 641 574**	**5 206 534**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 077 055	1 306 247
Emprunts et dettes financières divers			927 950	600 000
		TOTAL dettes financières :	**2 005 005**	**1 906 247**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			904 108	214 509
Dettes fiscales et sociales			453 859	407 563
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			23 081	
		TOTAL dettes diverses :	**1 381 048**	**622 072**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**3 386 053**	**2 528 319**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**9 027 626**	**7 734 853**

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 380 825		4 380 825	1 903 704
Chiffres d'affaires nets	**4 380 825**		**4 380 825**	**1 903 704**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				1 564 419
Autres produits			10 258	11
PRODUITS D'EXPLOITATION			**4 391 083**	**3 468 134**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			3 313 265	2 362 052
TOTAL charges externes :			**3 313 265**	**2 362 052**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			19 978	14 818
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			699 586	623 953
Charges sociales			319 446	234 722
TOTAL charges de personnel :			**1 019 032**	**858 675**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			718	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**718**	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 005	2
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 353 998**	**3 235 547**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**37 085**	**232 587**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**37 085**	**232 587**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 230 000	1 320 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 230 000	**1 320 000**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	71 717	65 722
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	71 717	**65 722**
RÉSULTAT FINANCIER	**1 158 283**	**1 254 278**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 195 368**	**1 486 865**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		14
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		**(14)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	10 329	50 887
TOTAL DES PRODUITS	**5 621 083**	**4 788 134**
TOTAL DES CHARGES	**4 436 044**	**3 352 170**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 185 039**	**1 435 963**

ABO-GROUP FRANCE

Holding de groupe

Annexe

Exercice
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Montants en K€

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice a été marqué par la fusion absorption de la société DYNAOPT par la société INNOGEO, avec effet au 1er janvier 2025.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés conformément à la règlementation en vigueur résultant du Recueil des Normes Comptables françaises.

ABO-GROUP France applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 déjà mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de règlementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC n°2022 règlementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
  - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
  - Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements d'émissions d'emprunt.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

L'application du règlement ANC n°2022-06 a pour effet de modifier la présentation comptable des refacturations de frais d'assurance effectuées par ABO-GROUP France auprès de ses filiales.
Jusqu'à l'exercice N-1, ces refacturations étaient comptabilisées en transferts de charges (comptes 79).
A compter de l'exercice N, elles sont comptabilisées en chiffre d'affaires (comptes 70) conformément aux nouvelles dispositions.

Poste impacté	Présentation N-1 (k€)	Présentation N (k€)	Variation (k€)
Chiffre d'affaires (70)	–	1 695	1 695
Transferts de charges (79)	1 695	–	-1695
Résultat net	Aucun impact	Aucun impact	0

Ce reclassement n'a pas d'incidence sur la performance financière de la société. Il vise uniquement à se conformer aux nouvelles règles de présentation des produits imposées par le règlement ANC n°2022-06.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Désignation de l'entreprise : ABO-Group France — Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
			1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	20 989	KE	KF 32 629
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	564	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	564	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U	5 920 000	8V	8W 300 000
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U	1V
	TOTAL IV	LQ	5 920 000	LR	LS 300 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	5 941 553	ØH	ØJ 332 629

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virement de poste à poste	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
			1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 53 617	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 564	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG	NH 564	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ	300 000	ØX	ØY 5 920 000	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	2G
	TOTAL IV	I3	300 000	NJ	NK 5 920 000	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	300 000	ØK	ØL 5 974 181	ØM

Immobilisations financières :
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.2 Tableau des amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue

Désignation de l'entreprise	ABO-Group France	Néant ☐ *

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	20 989	PF	718	PG		PH	21 706
TOTAL I		RK	20 989	RM	718	RN		RO	21 706
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	564	QM		QN		QO	564
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	564	QV		QW		QX	564
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	21 553	ØP	718	ØQ		ØR	22 270

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.3 Tableau des filiales et participations

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)									
ABO-ERG Géotechnique	4 730	100%	1 495	1 495			26 921	326	250
ABO-ERG Equipement	4 547	100%	110	110			3 657	419	100
ABO-ERG Environnement	2 314	100%	40	40			7 967	326	180
INNOGEO	186	100%	1 060	973	805		2 772	- 158	100
GEOPLUSENVIRONNEMENT	471	100%	590	590			2 529	49	200
GEOSONIC France	- 1 243	100%	100	100	1 315		5 349	- 601	-
S.E.G.E.D.	1 616	100%	1 700	1 700			5 176	533	200
EAU ET PERSPECTIVES	460	100%	825	825			866	30	200
Total des filiales	13 081		5 920	5 833	2 120		55 237	924	1 230

2.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Désignation de l'entreprise : ABO-Group France — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	708 771		708 771		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY	464		464		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	41 727		41 727		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	92 489		92 489		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC	2 120 421		2 120 421		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	660		660		
	Charges constatées d'avance		VS	74 065		74 065		
	TOTAUX		VT	3 038 599	VU	3 038 599	VV	
RENVOIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **151 500 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital en €
Position en début d'exercice	151.500	10	1.515.000
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position en fin d'exercice	151.500	10	1.515.000

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

CADRE B ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 077 055	239 985	837 070	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	904 108	904 108		
Personnel et comptes rattachés		8C	162 078	162 078		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	135 122	135 122		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	150 782	150 782		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 878	5 878		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	927 950	927 950		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	23 081	23 081		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 386 053	VZ 2 548 982	837 070	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	229 193	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaires en K€

Prestations de Services	4.381
Total	4.381

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	(N-1)
Cadres	5	(3)
Agents de maîtrise et techniciens	9	(7)
Total	**14**	**(10)**

3.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	**Dont : Résultat exceptionnel**
Résultat avant impôt		1.195	
Impôt	- au taux de droit commun	10	
	- sur PVLT		
Résultat après impôt		1.185	

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4 Honoraires de Commissariat aux Comptes

Le budget prévu des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2025, au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 20,5 K€.

4. ENGAGEMENTS

Engagements de retraite :
Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise une fois le taux plein acquis, s'élève à 77.880 € (charges sociales comprises).
Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 3,96 %, un départ en retraite une fois le taux plein acquis, un taux de progression des salaires de 2,2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2019-2021.

La valorisation du fonds constituée par les versements effectués auprès de SMABTP Vie, augmentés des intérêts capitalisés au 31/12/2025, s'élève à 54.536 €.

L'écart entre l'engagement brut et le fonds constitué, soit 23 344 €, représente un engagement hors bilan, non comptabilisé conformément au principe de prudence.

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

ABO GROUP-FRANCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 1 515 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE

243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

440 132 900 RCS TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Du procès-verbal de l'actionnaire unique du 30 juin 2026 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social, et que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 1 185 039 €uros, décide d'affecter et de répartir lesdits bénéfices, ainsi qu'il suit :

- Distribution d'un dividende de 500 000 €uros,
- Le solde, soit la somme de 685 039 €uros en Report à nouveau.

Ce dividende de 500 000 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2026.

POUR EXTRAIT
F. DE PALMENAER

